



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Fort-de-France, le 19 août 2019.

Communiqué de presse

PRÉCISIONS SUR L'ACTION DE LA POLICE NATIONALE AU LAMENTIN

L'action de la police nationale a été mise en cause lors du journal télévisé de Martinique la Première du dimanche 18 août.

La préfecture de la Martinique souhaite apporter les précisions suivantes. Les fonctionnaires de police de la direction départementale de la sécurité publique sont pleinement engagés 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 pour garantir la sécurité des Martiniquais au Lamentin et à Fort-de-France. En permanence, ils assurent la prise en charge des appels d'urgence au 17 de la police secours et patrouillent d'initiative de jour comme de nuit sur le territoire des deux communes.

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr